INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF.

N° de résolution ou annotation

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 20 janvier 2026 à 19h45 à l'hôtel de ville de Cloridorme

Sont présents : Mesdames : Josée Boulay
Messieurs : Dany Minville
Jean-William Ayotte
Denis Marticotte
Jean-Louis Clavet
Pierre Martin

Étaient également présentes mesdames Léona Francoeur, directrice générale par intérim et Marie Dufresne, gestionnaire.

Ouverture de la séance

Son honneur la maire, madame Nancy Cloutier constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution # 021-01-2026

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1-Adoption de l'ordre du jour

2-Programmation de la TECQ

3-Paiement factures carte Visa

4-Achat d'équipement par le Comité de Loisirs

5- Période de questions

6- Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 022-01-2026

Programmation de la TECQ

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE, CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

Attendu que :

- La Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;
- La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est résolu que :

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028;

- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- Municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1er octobre au 15 février inclusivement;
- La Municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Résolution # 023-01-2026

Paiement de facture

SUR LA PROPOSIITON DE JEAN-LOUIS CLAVET, CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise le paiement de la facture de la carte Visa au montant de 2,679.20$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 024-01-2026

Achat d'équipements par le Comité des loisirs

SUR LA PROPOSITION DE DENIS MARTICOTTE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise l'achat d'équipements par le Comité des loisirs soit : machine à pop-corn, machine à barbe à papa ainsi que les accessoires nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE
NC
L.F.
INITIALES DU DIR. GÉN. | GREFF. TRÉS.

5- Période de questions

Questions pour installation abreuvoirs aux haltes, inventaire au chalet des sports, sur la conformité des casques de hockey

N° de résolution ou annotation

Levée de la séance

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la présente séance est levée à 20h05

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Nancy Cloutier maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire

Greffière-trésorière